

De: Desmeules, Hélène
Envoyé: 20 décembre 2010 16:00
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: Parc éolien Massif du Sud

Bonjour,
Une question du BAPE était la suivante:

Y a-t-il eu d'autres demandes d'aires protégées en terres publiques dans la région de Chaudière-Appalaches?

Réponse de François Brassard de la Direction du Patrimoine écologique du MDDEP :

Les propositions d'aires protégées que le MDDEP a reçues dans la région Chaudière-Appalaches concernent toutes le site du Massif du Sud. Toutefois, il est important de noter que les régions administratives situées au sud du fleuve Saint-Laurent n'ont pas fait l'objet d'un appel de propositions d'aires protégées durant la période 2002-2009 (dans le cadre de l'atteinte du 8 %), alors que celles situées au nord du fleuve ont fait l'objet d'un tel appel. À cet effet, vous pouvez consulter la section 5.1. du Portrait du réseau d'aires protégées au Québec en page 192.

Cordiales salutations

Hélène Desmeules

Chargée de projet
Service des projets en milieu terrestre
Direction des évaluations environnementales
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
 (418) 521-3933, poste 4697
helene.desmeules@mddep.gouv.qc.ca